

Question posée par M. Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis

Circonscription de Bagnolet – Montreuil

Adressée à M. Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale

Fermeture de collèges publics dans les quartiers populaires et les zones rurales

M. Alexis Corbière attire l'attention du ministre de l'Éducation nationale sur la fermeture annoncée de nombreux collèges publics situés en zone d'éducation prioritaire ou rurale au sein de plusieurs départements français.

Ces fermetures entérinent et renforcent le développement de déserts scolaires. Cela contribue également à creuser les inégalités entre les collégiens vivant en centre-ville, où sont concentrés les établissements, et ceux de la périphérie, de plus en plus éloignés des centres scolaires.

Une conséquence de cette situation est l'augmentation des inscriptions dans le privé.

Le député remarque que la disparition de la dernière marque visible du service public dans ces quartiers en proie à de nombreuses difficultés avalise l'idée selon laquelle la République abandonnerait certains de ses enfants. Dans l'Eure par exemple, c'est bien dans des quartiers populaires, ceux de la Case et du Val-de-Reuil, que fermeront deux collèges en 2018. C'est d'autant plus dommageable que dans ces zones, les collèges contribuent fortement à la vie sociale locale.

Le député considère que la fermeture pour raisons pécuniaires de ces collèges n'a pas lieu d'être. Il estime que l'Éducation nationale, la plus grande des prérogatives républicaines, n'a pas à être soumise à d'avares considérations. Alors que le système scolaire français souffre déjà de trop de restrictions budgétaires, le député fait valoir qu'il conviendrait plutôt d'investir massivement dans l'éducation de la jeunesse de notre pays.

Il demande donc au ministre ce qu'il compte faire pour endiguer la fermeture d'établissements scolaires en zones prioritaires et rurales et éviter ainsi la fuite contrainte de nombreux élèves vers l'enseignement privé.